

I. LES RESOLUTIONS ADOPTEES

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DINARS TUNISIENS
IMMATRICULEE AU REGISTRE NATIONAL
DES ENTREPRISES SOUS LE N° : 1685183L**

Procès- Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 28 mars à 10 heures, les actionnaires de UIB Assurances se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire aux locaux de la Société sis Rue du Lac Toba — Les berges du Lac -1053 — Tunis, suivant convocation parue au JORT N°30 du 12 mars 2025 et au Registre National des Entreprises (RNE) annonce N°202519063, bulletin N°47 daté du 7 mars 2025. Aussi, un avis de convocation a été publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 11 mars 2025.

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent.

Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Ordinaire avait été régulièrement convoquée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de UIB Assurances et de l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales, Monsieur le Président a proposé de procéder à la composition du bureau comme suit :

- *Monsieur Kamel Néji est désigné Président de l'Assemblée ;*
- *Monsieur Philippe Dubois et Madame Ilhem bouaziz sont désignés comme scrutateurs ;*
- *Monsieur Mondher Khabcheche est désigné secrétaire de la séance.*

Le Président constate l'absence de réserves quant à cette composition et demande que l'on en prenne acte.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent 100 % des droits de vote. Par conséquent, l'Assemblée atteignant le quorum fixé par la loi et les statuts, est déclarée régulièrement constituée et a pu délibérer valablement. Etant précisé que l'AGO ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés, détiennent le tiers au moins des actions conférant à leurs titulaires le droit au vote.

Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires présents ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :

1. *Copie de l'avis publié au JORT daté du 12 mars 2025 relatif à la convocation de l'AGO*
2. *Copie de l'avis publié au RNE daté du 7 mars 2025 relatif à la convocation de l'AGO*
3. *Copie de l'avis de convocation publié au Bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF, en date du 11 mars 2025*
4. *La feuille de participation*
5. *Le projet de résolutions proposées à l'AGO*
6. *Copie des statuts de UIB Assurances.*
7. *Le code des assurances*

Monsieur le Président a rappelé que les documents relatifs à cette assemblée ont été mis à la disposition des actionnaires, aux locaux de la Société sis Rue du Lac Toba — Les berges du Lac -1053 — Tunis. Il a rappelé,

également, que cette Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant figurant sur les avis et les convocations à savoir :

1. *Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB Assurances et des Etats Financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.*
2. *Lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission.*
3. *Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.*
4. *Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.*
5. *Quitus aux Administrateurs.*
6. *Affectation du résultat de l'exercice 2024.*
7. *Pouvoirs en vue des formalités.*

Dans son mot d'ouverture, le Président a adressé ses remerciements aux actionnaires, au Commissaire aux Comptes, Monsieur Karim DEROUICHE, aux administrateurs, au Directeur Général et à l'ensemble des parties prenantes de UIB Assurances.

A la demande du Président, Monsieur Mondher Khabcheche, Directeur Général de UIB Assurances, a présenté le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB et des Etats Financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

A l'issue de cette intervention, le Président a passé la parole au Commissaire aux comptes pour la lecture de leurs rapports général et spécial sur les états financiers arrêtés au 31.12.2024.

Monsieur Karim Derouiche commissaire aux comptes au nom du cabinet Finor a donné lecture des rapports général et spécial tout en rappelant les Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 19 162 006,235 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 6 486 199,474 Dinars et que les Etats Financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de UIB Assurances au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour et déclare la discussion ouverte. L'Assemblée n'ayant pas émis de remarques particulières au cours de sa session, les résolutions ont été soumises au vote.

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de UIB Assurances et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne acte au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2024 s'élevant à 6 486 199,474 Dinars Tunisiens, au poste « résultats reportés » défalqué comme suit :

- Report déficitaire : 2 715 244,635 Dinars Tunisiens
- Amortissements différés : 3 770 954,839 Dinars Tunisiens

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur verbal des présentes délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau.

Le Président

M. Kamel Néji

Le Scrutateur

Mme Ilhem Bouaziz

Le Scrutateur

M. Philippe Dubois

Le Secrétaire de la Séance

M. Mondher Khabcheche

II. BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN ARRETE AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortiss. et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels				
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	5 231 169	602 800	4 628 370	5 110 718
	5 231 169	602 800	4 628 370	5 110 718
AC2-Actifs corporels d'exploitation				
AC21-Installations techniques et machines	1 680 925	716 604	964 321	1 071 383
	1 680 925	716 604	964 321	1 071 383
AC3-Placements				
AC31-Terrains et constructions	0	0	0	0
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	20 092 239	0	20 092 239	0
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe	11 000 120	0	11 000 120	0
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	9 000 000	0	9 000 000	0
	40 092 359	0	40 092 359	0
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	-	-	-	-
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510-Provision pour primes non acquises	1 465		1 465	0
AC520-Provision d'assurance vie	1 166 706	0	1 166 706	1 206
AC530-Provision pour sinistres vie	244 068	0	244 068	0
AC560- Autre Provision Technique vie		0	0	0
	1 412 239	0	1 412 239	1 206
AC6-Créances				
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611-Primes acquises et non émises	0	-	0	0
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 335	-	12 335	75
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	1 937 013	-	1 937 013	2 838
AC63-Autres créances				
AC631-Personnel	3 667	-	3 667	9 880
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	483 954	-	483 954	138 015
AC633-Débiteurs divers	85 945	-	85 945	15 285
	2 522 914	0	2 522 914	166 093
AC7-Autres éléments d'actif				
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	9 281 143		9 281 143	6 726 596
AC722-Autres charges à répartir	9 054 615	6 036 410	3 018 205	6 036 410
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	80 953		80 953	0
AC733-Autres comptes de régularisation	54 043		54 043	73 139
	18 470 755	6 036 410	12 434 344	12 836 145
Total de l'actif	69 410 360	7 355 813	62 054 546	19 185 545

BILAN ARRETE AU 31/12/2024

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres		
CP1- Capitaux propres	30 000 000	30 000 000
CP1' Capital souscrit non appelé	0	<7 500 000>
CP5- Résultat reporté	<10 837 994>	<4 351 794>
Total capitaux propres avant affectation	19 162 006	18 148 206
PA2-Provisions pour autres risques et charges		
PA23-Autres provisions	42 769	0
	42 769	0
PA3-Provisions techniques brutes		
PA310- Provisions pour primes non acquises	3 662	0
PA320- Provisions assurances vie	38 647 795	3 136
PA330- Provision pour sinistres (vie)	694 133	0
	39 345 590	3 136
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	1 412 239	1 206
	1 412 239	1 206
PA6-Autres dettes		
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	165 154	216
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
PA63-Autres dettes	1 114 757	1 032 782
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632-Personnel	320 558	362 736
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	344 149	225 049
PA634-Créditeurs divers	450 050	444 997
	1 279 911	1 032 997
PA7-Autres passifs		
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	812 032	0
	812 032	0
Total du passif	42 892 540	1 037 340
Total des capitaux propres et du passif	62 054 546	19 185 545

III. ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ÉVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024				
En Dinars				
Libellé	Capital social	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant affectation du résultat	30 000 000	-4 351 794	-6 486 199	19 162 006
Affectation AGO du 28/03/2025		-6 486 199	6 486 199	0
Capitaux propres après affectation du résultat	30 000 000	-10 837 994	0	19 162 006

IV. LISTE DES ACTIONNAIRES

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues	% du capital	Nombre de droits de vote détenus	% du nombre total de droits de vote
UIB	Tunis	299 994	99,998%	299 994	99,998%
M. Kamel Néji	Tunis	1	-	1	-
M. Philippe DUBOIS	Tunis	1	-	1	-
Mme Moufida Hamza	Tunis	1	-	1	-
Mme Ilhem Bouaziz	Tunis	1	-	1	-
Mme Molka Fakhfakh	Tunis	1	-	1	-
Mme Nadia Zouari	Tunis	1	-	1	-

V. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>Nom / Dénomination sociale</i>	<i>Date d'expiration du mandat projeté</i>	<i>Qualité</i>	<i>Fonctions principales exercées actuellement</i>	<i>Mandats dans d'autres conseils d'administration</i>
<i>M. Kamel NEJI</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Président du Conseil d'administration</i>	<i>Président du Conseil d'Administration UIB</i>	<i>Président du Conseil d'Administration de l'UIB</i>
<i>M. Philippe DUBOIS, représentant UIB</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directeur Général UIB</i>	<i>Administrateur de SG Burkina Faso et de Société Générale Equipment Finance SA</i>
<i>Mme Ilhem BOUAZIZ</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directrice Générale Adjoint en charge de la Banque de Détail à l'UIB</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>International SICAR</i> • <i>L'Internationale de Recouvrement de Créances IRC</i> • <i>UIB FINANCE → Présidente du CA</i> • <i>Société Monétique Tunisie → Représente la banque au CA</i> • <i>Inter Bank Services « IBS »</i> • <i>Académie des Banques Et Finances « ABF »</i> • <i>UIB Assurances → Administrateur</i> • <i>Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL »</i>
<i>Mme Molka Fakhfakh</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Responsable Marché Haut de Gamme UIB</i>	<i>Membre au CA UIB Finance</i>
<i>Mme Nadia Zouari</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directeur du Développement Commercial Secteur Tunis Nord - UIB</i>	
<i>M. Mohamed BESSA</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2026</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Directeur Données et Projets au sein de l'UIB</i>	
<i>Mme Fatma LOUHICHI</i>	<i>AGO statuant sur les EF de l'exercice 2026</i>	<i>Administrateur</i>	<i>Responsable des Normes Professionnelles et Procédures Perspectives de Qualité et De sécurité au sein de Pôle Finance UIB</i>	